

Edito:

## Info pas intox

Dans l'édito du dernier « Bien vivre à Chastre », Claude Jossart nous a longuement entretenus sur le dossier BRICHART.

Nous ne partageons pas l'analyse du dossier BRICHART faite par Claude Jossart et il nous semble qu'il s'attribue un peu rapidement les lauriers d'une soi-disant démocratie communale.

Essayons de comprendre les enjeux de ce dossier :

- Pourquoi les hangars Brichart ne se feront-ils pas à Gentinnes ?

Pour construire des hangars à cet endroit précis, il faut une dérogation au permis d'urbanisme qui ne peut être accordée que par le fonctionnaire-délégué —c'est-à-dire l'autorité régionale qui prend les décisions relatives à l'aménagement du territoire. Pour construire à cet endroit, il fallait une dérogation au permis d'urbanisme que la commune a demandée et pour laquelle elle avait déjà reçu un avis défavorable... l'année dernière.

- Claude Jossart a-t-il respecté l'avis du citoyen ?

Il a fait croire qu'il respectait l'avis du citoyen. Claude Jossart pensait pouvoir réaliser ce projet à cet endroit et s'il ne l'a pas fait, c'est parce que techniquement il ne le pouvait pas. Il a alors présenté ce changement comme un respect des souhaits des habitants de Chastre.

- Quel a été le rôle de la CCAT ?

La CCAT (Commission communale d'aménagement du territoire) est venue en aide au bourgmestre au moment où tout semblait encore possible. Elle s'est positionnée à l'unanimité en faveur de la construction des hangars à cet endroit, sans envisager les problèmes légaux liés à l'aménagement du territoire.

On ne peut qu'être surpris de la décision de la CCAT qui n'a pas intégré dans son avis le point de vue légal (permis d'urbanisme nécessaire) et le fait qu'une dérogation soit nécessaire.

Cela pose gravement la question de la façon de travailler de la CCAT (objectifs, méthodes, formations des membres de cette CCAT,...)

- Quel a été le rôle de la commission communale de mobilité ?

Cette dernière, selon l'avis de Thierry Champagne, s'est déclarée incompétente pour remettre un avis sur cette problématique.

- Quel est l'avenir du dossier Brichart ?

L'enjeu est de prendre une décision où l'intérêt général sera vraiment pris en compte : cela implique que les commissions consultatives donnent des avis circonstanciés et autonomes et que la population se mobilise. Quand la commune disposera d'un schéma directeur (schéma de structure), il sera plus aisé de prendre des décisions de ce type.

## DEBOUT LES USAGERS !

Habitant de Cortil, Eugène Mommen a publié il y a un an un petit livre sur la qualité des services publics et la stimulation de cette qualité par des associations volontaires d'usagers qui ont à s'en plaindre.

L'usager se cache derrière des noms différents : patient à l'hôpital, élève à l'école, voyageur dans les chemins de fer, habitant pour les services communaux ... Mais à quelles conditions une association d'usagers d'un service particulier peut-elle utilement faire pression sur les élus et sur les travailleurs du service ?

"Qualité publique et critique civile - Debout les usagers !",  
Collection "Quartier libre", Editions Labor,  
novembre 2002, 9 euros

Venez débattre la question,  
**le vendredi 5 décembre,**  
**à 20h,**  
**au Domaine de l'ONE,**  
**avec Paul-Marie**  
**BOULANGER,**  
directeur de l'Institut  
pour un développement durable,  
et **Eugène MOMMEN**  
Auteur de  
« Qualité publique  
et Critique civile »

## L'équipe ECOLO de Chastre : renouveau et continuité

Lorsque l'équipe ECOLO-CHASTRE s'est présentée aux électeurs de la commune en 2000, c'est une liste entière qui s'est mobilisée et non uniquement l'une ou l'autre candidate en tête de liste.

Lors des élections, Catherine Brusselmans et Françoise Lemoine ont été élues en tant que conseillères communales. Durant ces 3 années, elles ont travaillé en relation étroite avec leur groupe local ECOLO et notamment leurs suppléants au service des citoyens de notre commune.

Des circonstances professionnelles et familiales imprévues empêchent les conseillères de continuer à exercer leur mandat de façon dynamique et rigoureuse : c'est la raison pour laquelle il leur a semblé préférable, dans l'intérêt des Chastrois, de céder leur mandat à leurs suppléant-e-s. Elles tiennent à remercier ici tous les Chastrois qui leur ont fait confiance.

Daniel Ryckmans et Sophie Smolders ont accepté de continuer le travail pendant les 3 années à venir.

Daniel Ryckmans, militant écologiste particulièrement convaincu, a assisté à la majeure partie des conseils communaux et a travaillé activement à leur préparation. Sophie Smolders est l'actuelle responsable de notre groupe ECOLO-CHASTRE ; de par cette fonction, elle a été très attentive à la politique communale et s'est également investie dans l'analyse du suivi politique de ces conseils communaux.

Quant à Valérie Delporte, elle reste la conseillère ECOLO du CPAS, mandat qu'elle assure avec enthousiasme et compétence.



Daniel Ryckmans et Sophie Smolders

Catherine Brusselmans et Françoise Lemoine

## renouveau et continuité (suite de la page 1)

Cette période de mi-législature est l'occasion d'évaluer l'action écologiste au sein de la commune. Idéalement, cette analyse devrait se réaliser avec tous les citoyens et citoyennes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Nous proposons dès lors une rencontre conviviale autour d'un petit verre sur les thèmes suivants :  
Qu'est-ce qu'une opposition écologiste ?  
Opposition à qui et à quoi ?  
Quel est l'impact que les écologistes peuvent avoir sur l'avenir de la commune de Chastre ?

Cette rencontre se fera le **vendredi 9 janvier 2004** chez Catherine Brusselmans, rue de Dessus, 10 à Cortil-Noirmont à 20h30.  
Nous vous y invitons cordialement.

**Catherine Brusselmans et Françoise Lemoine**

## Plan intercommunal de mobilité

Chastre adhère à un plan intercommunal de mobilité avec les communes de Walhain, Perwez, Gembloux et Sombreffe. ECOLO est satisfait que cette démarche globale se réalise dans notre commune. On a pu déplorer la faible participation de la population à cette rencontre-citoyenne du 9 octobre à Gentinnes pour un sujet qui concerne pourtant notre avenir à tous.

Nous attirons l'attention sur certains points :

- Importance des transports en commun et rappel des expériences pilotes menées à différents endroits sur les bus « à la demande » (une sorte de taxi-bus coordonné par une centrale de réservation) comme le montre l'expérience en cours à Philippeville.
- Nécessité d'une bonne coordination horaire des trains et des bus
- Besoin d'un réseau de voies vertes pour les cyclistes notamment pour les enfants souhaitant aller à l'école à vélo.
- Demande quasi-générale de réguler davantage la circulation automobile.

Une des dérives potentielles du plan est de faire dépendre la mobilité des Chastrois de Gembloux, or on a pu remarquer de nombreux Chastrois ont davantage de liens avec Louvain-la-Neuve, Wavre, Ottignies qu'avec Gembloux.

Si vous souhaitez en savoir plus, le rapport complet de l'audit de mobilité réalisé par le bureau AGORA se trouve sur le site Internet d'ECOLO-Chastre ([www.chastre.ecolo.be](http://www.chastre.ecolo.be)). Si vous ne disposez pas de connexion Internet, un rapport peut être fourni auprès de F.Lemoine (au prix des photocopies).  
Pour votre information, la commune a un conseiller en Mobilité (G.Bosmans) et la coordination est assurée par l'échevin de la mobilité, Thierry Champagne.

L'audit étant réalisé pour toutes les communes et discuté au sein de chaque commune, on va entrer dans la phase des propositions qui vous seront également soumises.

A vous de suivre... car la réussite du projet « mobilité » sera lié à l'investissement des habitants qui souhaitent pouvoir « Bien vivre à Chastre », comme l'annonce si fièrement notre journal communal.

## Ecolo Chastre solidaire

ECOLO Chastre consacre 1% de son budget à la coopération Nord-Sud... Soit pas grand chose à l'échelle des besoins... Alors, comment faire mieux et plus avec nos petits moyens.

Cette année, le projet retenu par la locale était celui du Centre Social Rural Kamalenge, à Lukotola au Katanga. Ce centre, dans lequel deux de nos membres ont travaillé, a lancé un projet d'élevage de bétail laitier. Le but étant d'améliorer le régime alimentaire des familles et de procurer de

nouveaux revenus aux futurs paysans et à leurs familles. En plus de son apport local, ECOLO Chastre a réussi à obtenir de la régionale ECOLO Brabant Wallon le financement pour une génisse pleine de 18 mois, soit une valeur de 1500 Euros.

Dans le même temps, un autre projet, proposé par la locale de Chastre en 2002 a été reconduit pour une année. Il s'agit de la prise en charge de 10 mois de salaire du secrétaire politique des écologistes du Bénin...

développer les énergies vertes et renouvelables en Région wallonne.

Bravo aux administrations communales de Gembloux et Sombreffe (où ECOLO fait partie des majorités en place) qui ont permis au projet d'aboutir aussi vite.

A quand un ou plusieurs « moulins à vent » sur le territoire chastrois ? ECOLO s'est renseigné, les conditions techniques (vents, zones dégagées et surélevées, espace, infrastructure d'accès (chemin de remembrement),...) sont réunies pour installer un parc à éoliennes chez nous. Il faut maintenant une volonté politique pour avancer... Rappelons que l'éolienne communale fait partie du programme électoral d'ECOLO ainsi que de l'un des partis de la coalition actuellement au pouvoir à Chastre.

Daniel Ryckmans

## Echos des conseils communaux

### Démarrage du schéma de structure

Le conseil communal du 12 novembre a donné son accord pour la désignation d'un auteur de projet, étape première du démarrage d'un schéma de structure... on peut raisonnablement penser que la démarche débutera au premier trimestre 2004 et selon les estimations de Fabienne Gendarme, la mise en place de ce plan prendra au minimum 2 années.

On parle du schéma de structure à Chastre depuis des années, il a figuré au programme tant du MR, des PS lors de législatures précédentes et de tous les partis sous cette législature, ECOLO en tête, et voit enfin son démarrage actuellement.

Le CWATUP (art. 16 à 18) définit le schéma de structure communal comme un "document d'orientation, de gestion et de programmation du développement de l'ensemble du territoire communal".

L'objet du schéma de structure communal est de définir une politique d'aménagement du territoire dans le cadre d'un projet de développement communal. Ce projet doit respecter les dispositions du plan de secteur et tenir compte des moyens communaux. La CCAT sera son principal interlocuteur.

Pour en savoir plus : <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/>

### Droit de vote des étrangers

Les écolos ont soumis au conseil communal du 24 juin 2003 une motion relative aux droits politiques des étrangers notamment le droit de vote. Le conseil n'a montré aucune sensibilité à cette problématique car ils ont refusé cette motion tous partis confondus : MR, CDH et PS.

Leur refus portait davantage sur le fond de la question que sur la forme de la motion. Nous en avons été déçues car cette question d'égalité en matière de droit de vote est un droit fondamental et que la Belgique fait partie des derniers pays de l'Union Européenne à ne pas avoir accordé ce droit.

### ECOLO-Chastre dans le vent

Malgré la proximité d'éoliennes dans le paysage des Chastrois, ECOLO-Chastre a souhaité observer de plus près ces étranges machines et a décidé d'aller voir chez nos voisins allemands comment elles font maintenant partie du paysage... Nous avons donc prévu de nous déplacer le 23 novembre pour découvrir les charmes de la ville « verte » qu'est devenue Aix-la-Chapelle avec son parc éolien et sa cité solaire. Dans l'une des 9 éoliennes, une installation prévue pour les visiteurs permet de grimper jusqu'à la nacelle vitrée et d'observer de là l'intérieur du « moulin à vent » et, en prime, un superbe paysage. Une promenade à la découverte des vieux quartiers et un repas dans le plus ancien restaurant de la ville achèveront sûrement de nous convaincre des bienfaits d'une gestion urbaine « propre » et à dimension humaine.

Andrée Debauche

## Contacteur ECOLO Chastre ?

**Conseillères communales :**  
Catherine Brusselmans (081/60.05.94)  
Françoise Lemoine (081/61.39.90)  
(jusqu'à fin 2003)

**Conseillère CPAS :** Valérie Delporte (010/65.91.06)

**Représentant à l'ALE :** Michel Geerts (081/616.606)

St-Géry : Pierre Philippot (071/87.53.20)  
Blanmont : Thierry Bivort (010/65.92.99)  
Villeroux : Sophie Smolders (010/65.01.76)  
Chastre : Marie-Agnès Gilot (010/65.97.05)  
Cortil : Hélène Ryckmans (081/61.34.58)



**Chou-Vert** aux 1500 personnes qui ont eu envie d'aller faire la fête aux éoliennes de Gembloux et Sombreffe.

**Chou-Blanc** pour les échevins qui accompagnent le Conseil Communal des Enfants. Enrôlés pour une récolte de



## La remise des Choux

restent de l'ordre de l'anecdote. A quand une véritable démocratie participative ?

jouets ... initiée par des adultes, imposée aux enfants. Les enfants du CC n'ont pas de pouvoir réel et leurs idées ou propositions



**Chou-Rouge** à la CCAT qui a donné son aval à l'unanimité au projet Brichart au mépris de toute logique et légalité.

**Éditrice responsable :**  
Andrée Debauche  
Rue du Piroy 8, 1450 Chastre  
Tel: 010/65.68.98

<http://www.chastre.ecolo.be>  
Pour la version électronique

Nom :  
Rue :  
Localité :  
Tél. :

Prénom :  
N° : Boîte :  
Code Postal :  
Courriel :

Désire être tenu(e) au courant des activités d'ECOLO Chastre.